

EPLEFPA de Châlons-en-Champagne
CFPPA de l'Épine

52 allée du Château
51460 L'ÉPINE

Tél. : 03 26 68 66 11
Fax : 03 26 68 66 26
cfppa.somme-vesle@educagri.fr

www.cfppalepine.fr



SIRET 1951196800036
NDA : 2151P002051

Cet engagement ne vaut pas agrément de l'Etat



CERTIFICAT INDIVIDUEL

CERTIPHYTO RECYCLAGE

DÉCIDEUR EN ENTREPRISE

- Soumise à agrément -



OBJECTIFS VISÉS

- Renouvellement du Certificat Individuel « Décideur en entreprise soumise à agrément ».
- Former à la réduction des produits, promouvoir les stratégies permettant de réduire leurs utilisations, sécuriser l'utilisation pour l'homme et l'environnement et actualiser ses connaissances.

MODES DE VALIDATION

Attestation de suivi et de validation des compétences acquises.





DURÉE DE L'ACTION

- 7 heures.

DATE DES SESSIONS

- Dates à définir.

VOIE DE FORMATION

- Formation professionnelle continue.

CONTENUS PRINCIPAUX DE LA FORMATION

- Arrêté du 29 Août 2016 portant création et fixant les modalités d'obtention du certificat individuel pour l'activité « Décideur en entreprise soumise à agrément »
 - Renouvellement.
- Réglementation et sécurité environnementale > 2h.
- Santé sécurité applicateur et espace ouvert au public > 2h.
- Réduction de l'usage, méthodes alternatives > 3h.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

EN SALLE

- Mobilisation des acquis des stagiaires et apports théoriques via support informatique (PowerPoint).
- Apports théoriques sur les problématiques de milieu locaux (zones de captages...).
- Illustration des pratiques par la présentation de photos.

NOMBRE DE STAGIAIRES

- Min : 8 personnes / Max : 15 personnes.

DISPOSITIF D'ÉVALUATION DE L'ACTION

- Questionnaires de satisfaction.

PRÉREQUIS

- Avoir des connaissances techniques de base.
- Être titulaire au préalable le certificat individuel « Décideur en entreprise soumise à agrément ».

COÛT DE LA FORMATION

11€ / Heure.



CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Tout public.



INFORMATION SUR LA RÉMUNÉRATION ET LES FINANCEMENTS

- Prise en charge possible OCAPIAT (adhérents) ; n° 7006.
- Autres financements : (OPCO, plan de développement des compétences...).
- Formation éligible au CPF.



Contact : Élodie GOBILLARD - 03.26.68.66.11
cfppa.somme-vesle@educagri.fr